

Appel de dossiers

Soumettez votre oeuvre pour les prix RIDEAU 2025

Les prix RIDEAU, qui soulignent la créativité et l'originalité en diffusion des arts de la scène, lancent un appel de dossiers pour la sélection d'une oeuvre en onze (11) oeuvres identiques d'un-e artiste québécois-e.

Créés par l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles – RIDEAU, ces prix rendent hommage depuis maintenant 37 ans aux diffuseurs et artisans des arts vivants qui font preuve d'imagination et d'audace dans la diffusion de leurs spectacles.

Lors du Gala RIDEAU 2025, qui aura lieu le 20 février prochain au Théâtre Capotole de Québec, les lauréats se verront remettre la reproduction d'une oeuvre d'un-e artiste en arts visuels. Lors des éditions précédentes, des oeuvres de Marilyse Goulet, Nancy Retallack-Lambert, Marc Séguin, Marc Dulude, Michel Beaucage, Francine Simonin, Paul Cloutier, Carmelle Martineau, Diane Fournier, Cynthia Dinan Mitchell, Ann McCall, Odette Théberge, Onira Lussier et Marie-Andrée Arsenault furent offertes aux lauréats.



16 — 20
février

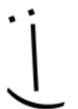
REMP LISSEZ
CE
FORMULAIRE

avant le **29 NOV. 2024**

Formulaire

↳ LES CONDITIONS

1. L'oeuvre 2D (lithographie, photographie, etc.) doit être reproduite en onze **(11) exemplaires** identiques et pouvoir facilement être encadrée.
2. Le format maximum de l'oeuvre (dimension du papier) ne doit pas excéder **14 x 20 pouces (36 x 51 cm)**.
3. Un maximum de trois oeuvres différentes par artiste peut être soumis à l'appel. Veuillez remplir un **formulaire** par oeuvre soumise.
4. Prix de l'oeuvre : 300 \$ par exemplaire ou **3 300 \$ pour les onze (11)**.
5. Veuillez compléter le formulaire avant le **29 novembre 2024**.
6. La sélection de l'oeuvre se fera par un comité formé par RIDEAU. Les réponses seront communiquées dans la semaine du **2 décembre 2024**. Les oeuvres doivent être reçues au plus tard, dans la semaine du **6 janvier**.



Pour toute question, contactez
Marie-Line Gagné :
mlgagne@associationrideau.ca
ou (514) 598-8024 poste 233